

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité consultatif des services aux  
élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage  
(CCSEHDAA) du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH)  
tenue le 18 novembre 2025, en présentiel à l'édifice Mailhot.**

**Sont présentes ou présents, mesdames et messieurs :**

Josée Beaulieu, membre parent  
Rabia Ait Chalalet, membre parent  
Nathalie Bolduc, membre parent  
Amilie Chalifoux, membre parent  
Mylène Fiore, membre parent  
Mathieu Picard, membre parent  
Carl Servant, membre parent  
Sophie Lamontagne, représentante du personnel enseignant  
Valérie Messier, représentante du personnel enseignant  
Manon Bouvier, représentante des directions d'école  
Andrée-Anne Tremblay, membre parent  
Josiane Tellier, représentante du personnel de soutien  
Caroline Germain, représentante de la direction générale

**Sont absents :**

Valérie Blanchard, membre parent  
Marie-Pier Brodeur, membre parent  
Vickie Fréchette, membre parent  
Hugo Lalande, membre parent  
Iskra Nakova, membre parent

**1.0 Constatation du quorum et ouverture de la séance**

Le quorum est constaté et l'ouverture de la séance s'effectue à 19 h 02.

**2.0 Mot de bienvenue**

Madame Andrée-Anne Tremblay souhaite la bienvenue à tous.  
Tour de table, chacun des membres se présente.

**3.0 Adoption de l'ordre du jour**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Mathieu Picard et secondée par Mme Josée Beaulieu. La résolution est adoptée à l'unanimité.

**4.0 Adoption du procès-verbal**

L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Nathalie Bolduc et secondée par Mme Mylène Fiore. La résolution est adoptée à l'unanimité.

**5.0 Parole au public**

Aucun public n'est présent.

**6.0 Placement de la clientèle dans la MRC d'Acton, notamment en adaptation scolaire : consultation**

Présentation de Mme Marie France Bouchard (en virtuel) : Croissance démographique et demande d'ajouts d'espaces ; écoles plus qu'à pleine capacité ; trois scénarios retenus sur dix ; présentation de l'analyse des scénarios.

- Question de Mme Valérie Messier : Pourquoi lorsqu'une école est à pleine capacité, de nombreuses classes préscolaires sont conservées ?
- Mme Mylène Fiore questionne la pertinence des groupes préscolaires.
- Les membres demandent des clarifications sur les raisons liées au manque d'espace dans les écoles.

Présentation des trois scénarios.

Madame Andrée-Anne Tremblay ainsi que Madame Caroline Germain consultent les membres sur le placement de la clientèle dans la MRC d'Acton.

Les membres commentent les conséquences liées au transport.

Mme Andrée-Anne Tremblay questionne la différence entre le scénario A et B.

M. Carl Servant précise l'importance de la permanence de la clientèle à l'école où elle sera relocalisée.

Mme Nathalie Bolduc questionne les conséquences liées avec les services de garde.

Mme Mylène Fiore se demande si les scénarios 1 et 2 peuvent être jumelés en déplaçant des groupes réguliers. Mme Caroline Germain soulève l'enjeu du transport viable à long terme.

Mme Valérie Messier mentionne sa préférence pour le scénario 2.

Mme Andrée-Anne Tremblay mentionne la possibilité aux élèves de troisième cycle de terminer à l'école de leur choix.

M. Mathieu Picard soulève les risques de stigmatisation liés au regroupement des élèves en classes spécialisées si ces derniers ne sont pas inclus avec les autres groupes.

Le scénario 2 est retenu. Mme Mylène Fiore demande s'il y a possibilité que les classes soient relocalisées à Saint-Jean-Baptiste en 2026-2027 et que la population de Béthanie soit relocalisée à Notre-Dame en 2027-2028.

## **7.0 Sujets de discussion**

### **7.1 Suivi représentant au comité de parents**

Madame Andrée-Anne Tremblay affirme qu'elle a communiqué avec Monsieur Hugo Lalande ainsi que Madame Vickie Fréchette afin de valider leur intérêt pour occuper ce poste. Les deux membres ont décliné l'offre.

Mme Andrée-Anne Tremblay précise qu'aucun membre parent ne représente le comité consultatif au comité de parents et indique son intention à communiquer avec chacun pour trouver un potentiel candidat.

En tant que substitut, Mme Josée Beaulieu se propose pour le prochain comité de parents, prévu le 3 décembre 2025.

### **7.2 Suivi points de discussion pour 2025-2026**

Les membres devaient prendre connaissance des points qui avaient été soulevés lors de la rencontre du mois de mai dernier et rapporter les points qu'ils aimeraient que nous discutions.

Mme Andrée-Anne Tremblay précise l'envoi prochain du lien SharePoint.

## **8.0 Trésorerie**

Le montant de gardiennage est de 25 \$ pour un enfant, 30 \$ pour deux enfants et 35 \$ pour plus de trois enfants.

## **9.0 Questions diverses**

Aucune question.

## **10.0 Prochaine séance**

La prochaine rencontre aura lieu le 17 février 2026, à 19 h, à la salle A1-033 de l'édifice Mailhot.

## **11.0 Levée de la séance**

La levée de la séance est proposée par Mme Sophie Lamontagne et secondée par M. Carl Servant. La séance est levée à 20 h 58.